



Trois-Rivières, le 25 février 2022

M. Jocelin Dumas
Président
Régie de l'énergie du Québec
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Par courriel : secretariat@regie-energie.qc.ca

Objet : Partenariat HQD-Énergir - Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments (R-4169-2021)

Monsieur le Président,

Notre organisme, le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ), est intéressé par le dossier cité en rubrique car sa mission est de promouvoir l'affranchissement des énergies fossiles afin de protéger le climat, la biodiversité et les écosystèmes. C'est pourquoi il désire faire part de ses observations à cet égard. Le RVHQ fédère plus de cinquante comités membres sur le territoire québécois.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de la preuve et des témoignages au dossier, nous faisons nôtre les conclusions et recommandations du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE), dont nous sommes membre, qui, entre autres :

- s'oppose fermement à la contribution pour la réduction des GES de HQ à Énergir,
- favorise la conversion des équipements de chauffage limitée aux seuls clients existants d'Énergir à la biénergie de façon transitoire jusqu'à la fin de leur durée de vie utile;
- s'oppose fermement à l'offre de biénergie au gaz naturel dans les nouveaux bâtiments;
- recommande la promotion active des systèmes de chauffage électrique centraux avec accumulateur de chaleur dans la nouvelle construction et lors du remplacement des équipements de chauffage au gaz naturel rendus à la fin de leur vie utile;
- recommande l'utilisation du tarif Flex D qui permet la conversion d'un plus grand volume de gaz naturel que le tarif DT, et qui est compatible avec le chauffage électrique central avec accumulation de chaleur.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos observations.

Jacques Rousseau
Secrétaire général
pour le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec